

# ABCoaching

Anicée Bandino  
Rue de Leumont 113  
4520 Wanze (Belgique)  
0495/61.15.69

[anicee.bandino@abcoaching.be](mailto:anicee.bandino@abcoaching.be)  
[www.abcoaching.be](http://www.abcoaching.be)  
TVA : BE 0722.709.881  
BE92 0018 6009 3723 (BIC GEBABEBB)

## Conditions générales de ventes et de prestations services

### 1. Dispositions générales

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et les obligations des parties concernant l'inscription aux séances de coaching, cours particuliers, séances de préparation au CE1D, clubs de lecture et stages organisés par ABCoaching.

En prenant RDV pour une séance ou en s'inscrivant à un stage, le PARTICIPANT (et ses représentants légaux s'il est mineur) reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve le contenu et l'application des présentes conditions générales et de la politique de respect de la vie privée d'ABCoaching.

ABCoaching (TVA BE 0722.709.881) est établi rue de Leumont 113, 4520 Wanze.

### 2. Définitions

CONTRAT : Les présentes conditions générales lient le PARTICIPANT à ABCoaching.

SEANCE : Tout type d'enseignement ou de coaching dispensé par ABCoaching.

STAGE : Séances organisées pendant un ou plusieurs jours sur un même thème.

PARTICIPANT: Toute personne physique qui a sollicité un rendez-vous pour une séance ou s'est inscrit à un stage, et qui de ce fait, accepte le contenu et l'application des présentes conditions générales.

### 3. Inscription aux séances et aux stages

Les parties ne sont liées contractuellement qu'après acceptation par ABCoaching de l'inscription du PARTICIPANT.

Le PARTICIPANT ne peut en aucun cas céder tout ou partie des droits découlant de son inscription à un tiers sans l'accord écrit et préalable d'ABCoaching.

### 4. Tarifs et facturation

Sauf dérogations écrites d'ABCoaching, toutes les factures émises par celle-ci sont payables en euros dans les dix jours qui suivent l'envoi de la facture et ce, nonobstant toute contestation et sans qu'aucune compensation ni aucun droit de rétention ne puisse être invoqué sur les sommes dues par le PARTICIPANT. Les paiements devront être effectués par le PARTICIPANT sur le compte bancaire d'ABCoaching.

Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit, au siège social d'ABCoaching, 8 jours calendriers après sa réception. A défaut, le client ne pourra plus contester cette facture.

### 5. Paiement

Données de paiement :

ABCoaching  
Rue de Leumont 113  
4520 Wanze  
BE92 0018 6009 3723 (BIC GEBABEBB)

A la signature du formulaire d'inscription à un STAGE, un acompte déterminé sera versé à ABCoaching pour valider l'inscription, soit en liquide, soit par virement bancaire sur le compte d'ABCoaching. Le solde devra être versé au plus tard le premier jour du STAGE.

Les SEANCES seront payées le jour même, soit en liquide, soit par virement bancaire sur le compte d'ABCoaching. En cas de paiement par virement bancaire, le montant de la séance devra se trouver sur le compte d'ABCoaching le jour de la SEANCE sous peine d'entraîner l'annulation de celle-ci. Le défaut de paiement, même partiel, d'une facture à échéance ou l'inobservation d'éventuels délais de paiement a pour conséquence que le montant total de la créance que détient ABCoaching sur le PARTICIPANT deviendra immédiatement exigible.

En cas de non-paiement de tout montant dû à l'échéance par le PARTICIPANT, ABCoaching se réserve le droit, de plein droit et sans mise en demeure préalable, de résoudre le CONTRAT aux torts exclusifs du PARTICIPANT ou de suspendre totalement ou partiellement l'exécution de toute obligation découlant dans son chef du CONTRAT et ce, sans préjudice de son droit à l'indemnisation du dommage subi.

A défaut de paiement de tout ou partie des sommes dues à échéance, celles-ci seront majorées, de plein droit et sans mise en demeure préalable, d'un intérêt de retard d'1% par mois ainsi que d'une indemnité forfaitaire fixée à 15% du montant dû en principal à titre de clause pénale avec un minimum de 100 €.

Toute facture impayée dans un délai de 2 mois produira, de plein droit et sans mise en demeure un intérêt de 12% l'an outre une clause pénale égale à 15% du montant dû, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts s'il y a lieu.

## **6. Annulation, changements de dates et retards**

### **6.1. Stages**

#### **6.1.1. Annulation par le(s) participant(s)**

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching plus de 15 jours ouvrables avant la date du début du stage, aucune somme ne sera due par le PARTICIPANT;

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching entre 6 et 15 jours ouvrables avant la date du début du stage, 50% du prix sera dû par le PARTICIPANT;

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching 5 jours ouvrables ou moins avant la date du début du stage, l'intégralité du prix de l'inscription sera due par le PARTICIPANT.

#### **6.1.2. Annulation par ABCoaching**

En cas de survenance d'un cas de force majeure ou de manque d'inscriptions suffisantes à un STAGE, ABCoaching aura le droit d'annuler un STAGE ou d'en modifier les dates.

En cas d'empêchement d'ABCoaching pour cause de maladie ou tout autre motif, ABCoaching aura le droit de postposer le STAGE dans le temps et de fixer une nouvelle date pour son STAGE.

En cas d'annulation d'un STAGE, le PARTICIPANT sera remboursé intégralement des sommes qu'il aura déjà versées à ABCoaching.

En cas de modification des dates du STAGE, le PARTICIPANT aura le droit de demander à ABCoaching le remboursement et l'annulation de son inscription. Cette demande devra être portée à la connaissance d'ABCoaching par écrit dans les 5 jours ouvrables qui suivent la date à laquelle ABCoaching aura notifié le changement de dates au PARTICIPANT. Sans réaction de la part du PARTICIPANT dans ce délai, son inscription sera considérée comme confirmée pour les nouvelles dates.

En cas de fixation d'une nouvelle date de STAGE, le PARTICIPANT n'aura droit à aucun remboursement quelconque de la part d'ABCoaching sauf preuve d'un préjudice.

### **6.2. Séances**

#### **6.2.1. Annulation par le participant à une séance seul(e)**

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching plus de 48h avant le début de la SEANCE, aucune somme ne sera due par le PARTICIPANT;

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching moins de 48h avant le début de la SEANCE, 100% de la somme sera due par le PARTICIPANT (sauf certificat médical).

#### **6.2.2. Annulation par le(s) participant(s) à une séance de groupe**

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching plus de 7 jours avant le début de la SEANCE, aucune somme ne sera due par le PARTICIPANT;

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching entre 7 jours et 48h avant le début de la SEANCE, 50% de la somme sera due par le PARTICIPANT.

Si l'annulation est portée à la connaissance d'ABCoaching moins de 48h avant le début de la SEANCE, 100% de la somme sera due par le PARTICIPANT (sauf certificat médical).

#### **6.2.3 Annulation par ABCoaching**

En cas de survenance d'un cas de force majeure ou de manque d'inscriptions suffisantes à une séance de groupe, ABCoaching aura le droit d'annuler une SEANCE ou d'en modifier la date.

En cas d'empêchement d'ABCoaching pour cause de maladie ou tout autre motif, ABCoaching aura le droit de postposer la SEANCE dans le temps et de fixer une nouvelle date pour la SEANCE.

En cas d'annulation d'une SEANCE, le PARTICIPANT sera remboursé intégralement des sommes qu'il aura déjà versées à ABCoaching.

En cas de fixation d'une nouvelle SEANCE, le PARTICIPANT n'aura droit à aucun remboursement quelconque de la part d'ABCoaching sauf preuve d'un préjudice.

### **3. Retards**

Le PARTICIPANT ne pourra en aucun cas être remboursé ou voir le montant de la SEANCE ou du STAGE diminué s'il se présente en retard. Pour des questions d'organisation évidentes, la durée de la SEANCE ou du STAGE ne pourra pas être allongée pour pallier à un éventuel retard.

N.B. : ABCoaching ne dispose pas d'une salle d'attente. Pour votre propre confort, il vous est vivement conseillé de vous présenter à votre rendez-vous et de venir rechercher votre enfant à l'heure prévue.

### **7. Responsabilités**

ABCoaching n'est tenu à aucune obligation de résultat. Par conséquent, ABCoaching ne pourra notamment être tenu responsable d'omissions, d'inexactitudes ou d'erreurs de bonne foi ni des conséquences que celles-ci pourraient avoir pour les PARTICIPANTS.

La responsabilité d'ABCoaching ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'erreur, omission ou inexactitude mentionnée dans les documents remis aux PARTICIPANTS dans le cadre des SEANCES et STAGES suivis par ces derniers ainsi que pour tout ce qui est dit oralement dans le cadre de ceux-ci.

### **8. Vie privée et confidentialité**

ABCoaching assure ses missions en toute confidentialité et respect de la vie privée de chaque personne. Les données personnelles des PARTICIPANTS qui ont été communiquées par eux à ABCoaching sont destinées à l'usage interne de l'entreprise. Les PARTICIPANTS ont un droit d'accès à ces données et le cas échéant un droit de rectifier celles-ci comme prévu par la loi belge du 8 décembre 1992. Les PARTICIPANTS autorisent expressément ABCoaching à utiliser leur nom et leurs coordonnées en ce qui concerne la promotion de tous stages et services présents et futurs organisés par celui-ci..

### **9. Droit applicable**

Les relations contractuelles d'ABCoaching avec le client sont régies par le droit belge à l'exclusion de tout autre droit.

### **10. Nullité-Divisibilité**

Si une clause comprise dans les présentes conditions, ou son application à une personne ou entité juridique ou situation, s'avère invalide, le reste des conditions, ou l'application de la clause à d'autres personnes ou entités juridiques ou situations ne sera pas affecté.

### **11. Litiges**

Tout litige directement ou indirectement relatif aux relations contractuelles d'ABCoaching avec le client est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de Liège.